

## **SUIVI DES INTERVENTIONS EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE**



## **TABLE DES MATIÈRES**

1. <b>INTRODUCTION</b> .....	5
2. <b>ÉVALUATION DE PROGRAMMES</b> .....	5
2.1. Suivi des résultats des évaluations.....	5
3. <b>SUVIS ÉNERGÉTIQUE ET BUDGÉTAIRE 2018</b> .....	6
3.1. Interventions en économies d'énergie .....	8
3.2. Interventions en gestion de la demande en puissance .....	10
3.3. Engagements financiers.....	11
4. <b>SUVI DE LA DÉCISION D-2015-018</b> .....	11

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : Suivis et évaluations prévus en 2019.....	6
Tableau 2 : Suivis énergétique et budgétaire 2018.....	7
Tableau 3 : Évolution du nombre de demandes d'adhésion et de retraits au tarif DT.....	11



## 1. INTRODUCTION

1 Le présent rapport fait état, pour l'année 2018, des résultats relatifs aux programmes  
2 d'efficacité énergétique et en présente le suivi budgétaire. Les écarts énergétiques et  
3 budgétaires entre les résultats anticipés (R-4057-2018) découlant de la décision D-2018-025  
4 et les résultats y sont expliqués.

5 De plus, le Distributeur présente, en suivi de la décision D-2015-018, l'évolution du nombre de  
6 clients au tarif DT<sup>1</sup>.

## 2. ÉVALUATION DE PROGRAMMES

### 2.1. Suivi des résultats des évaluations

7 Le Distributeur a complété en 2018 l'évaluation des résultats pour quatre programmes, à  
8 savoir :

- 9 • *Sensibilisation intégrée* (2018) ;
- 10 • *Offre intégrée piscine efficace* (2018) ;
- 11 • *Transformation du marché – Fenêtres et portes-fenêtres Energy Star* (2017 et 2018) ;
- 12 • *Transformation du marché – Éclairage résidentiel* (2016 à 2018) ;

13 Les rapports présentant les résultats de ces évaluations sont déposés en annexe au présent  
14 document.

15 Ces études d'évaluation ont permis de statuer sur les résultats 2018 des programmes  
16 concernés.

17 À l'exception du programme *Sensibilisation intégrée*, les évaluations réalisées en 2018  
18 présentent des projections d'économies d'énergie pour la période 2019 à 2023. Dans un souci  
19 d'efficacité et de contrôle des coûts d'évaluation, le Distributeur a l'intention d'utiliser ces  
20 projections comme objectifs et résultats pour les programmes concernés au moins pour les  
21 deux prochaines années, soit 2019 et 2020 ou jusqu'à ce que les résultats de nouvelles  
22 évaluations soient disponibles<sup>2</sup>.

23 Par ailleurs, le Distributeur tient à mentionner que des efforts importants ont été déployés dans  
24 le cadre de l'évaluation du volet *Sensibilisation intégrée* pour mieux cerner son influence  
25 spécifique, notamment en mesurant spécifiquement les impacts d'outils comme l'Espace  
26 Client et les volets Mieux consommer et Les bons réflexes du site Web d'Hydro-Québec de

---

<sup>1</sup> Décision D 2015-018, paragraphe 776.

<sup>2</sup> Le Distributeur a présenté un calendrier de réalisation des évaluations dans le cadre de l'aspect 2 du dossier R-4043-2018. Voir la réponse à la question 8.1 de la demande de renseignements n° 3 de la Régie, pièce HQD-2 document 1.3 (C-HQD-0037) et l'engagement 7 (C-HQD-055).

1 même que ceux des communications ciblées comme les Infolettres et les campagnes  
2 publicitaires déployés par Hydro-Québec pour sensibiliser informer et attirer l'attention de sa  
3 clientèle résidentielle sur certaines mesures d'économies d'énergie ciblées.

4 Ces résultats, beaucoup plus précis, confortent la stratégie du Distributeur de déployer le  
5 programme *Sensibilisation intégrée*.

6 Dans les évaluations réalisées en 2018, le Distributeur tient également à mentionner que les  
7 firmes d'évaluation ont quantifié, selon les règles de l'art, l'évolution des marchés sans  
8 l'intervention d'Hydro-Québec (tendanciel). Cela permet de définir l'influence du Distributeur  
9 par rapport à l'évolution des marchés qui découle aussi d'autres forces telles que les actions  
10 des fabricants, des distributeurs et de certains organismes (Ressources naturelles Canada,  
11 par exemple).

12 Finalement, le Distributeur débutera en 2019 des démarches pour l'évaluation de deux  
13 programmes comme indiqué au tableau 1.

**TABLEAU 1 :  
SUIVIS ET ÉVALUATIONS PRÉVUS EN 2019**

<b>Titre des études</b>	<b>Type d'évaluation</b>	<b>Statut</b>
1. Chauffe-eau 3 éléments (2018)	Marché	À octroyer
2. Suivi du volet Sensibilisation intégrée (2019)	Marché et Impact énergétique	À octroyer

## **2.2. Suivi des hypothèses des programmes évalués**

14 Au marché affaires en 2018, le Distributeur a modifié les hypothèses de calcul de l'impact  
15 énergétique pour le programme *OIEÉB* en n'appliquant aucun effet de marché (soit en  
16 opportunisme, entraînement et bénévolat) aux résultats de ce programme faisant suite au  
17 rapport de la firme Éconoler<sup>3</sup>.

## **3. SUIVIS ÉNERGÉTIQUE ET BUDGÉTAIRE 2018**

18 En 2018, le Distributeur comptabilise des économies d'énergie totalisant 454,7 GWh pour ses  
19 programmes et activités. Ces économies représentent un écart favorable de 52,1 GWh, soit  
20 une augmentation de 11,5 % par rapport aux 402,5 GWh, résultats anticipés au dossier  
21 R-4057-2018. Les dépenses réelles s'élèvent à 58,7 M\$.

22 Le tableau 2 présente pour l'année 2018, par programme et par marché, les dépenses réelles  
23 aux charges et aux investissements, ainsi que les économies d'énergie. Les sections suivantes  
24 expliquent les principaux écarts.

<sup>3</sup> Voir la pièce HQD-12, document 1, annexe D (B-0070) du Rapport annuel 2017 du Distributeur.

**TABLEAU 2 :  
SUIVIS ÉNERGÉTIQUE ET BUDGÉTAIRE 2018**

Programmes et activités d'HQD	Économies d'énergie (GWh)			Budget des charges (M\$)			Budget des Investissements (M\$)			Budget Total (M\$)		
	Résultats	D-2018-025 <sup>1</sup>	Écart	Résultats	D-2018-025 <sup>1</sup>	Écart	Résultats	D-2018-025 <sup>1</sup>	Écart	Résultats	D-2018-025 <sup>1</sup>	Écart
<b>Marché résidentiel</b>												
Sensibilisation Mieux Consommer	68,4	58,3	10,2	1,2	1,0	0,2	0,4	1,6	(1,2)	1,7	2,6	(1,0)
Programmes spécifiques Mieux consommer	136,9	51,2	85,7	1,3	1,3	(0,0)	1,0	2,4	(1,4)	2,3	3,7	(1,4)
Offres Ménages à faible revenu	1,6	2,0	(0,5)	0,1	0,4	(0,3)	1,8	4,6	(2,8)	1,9	4,9	(3,1)
<b>Sous-total Marché résidentiel</b>	<b>206,9</b>	<b>111,5</b>	<b>95,4</b>	<b>2,6</b>	<b>2,7</b>	<b>(0,1)</b>	<b>3,2</b>	<b>8,6</b>	<b>(5,4)</b>	<b>5,8</b>	<b>11,3</b>	<b>(5,4)</b>
<b>Marché affaires - Commercial et institutionnel</b>												
Produits efficaces	13,6	10,9	2,6	0,0	0,0	(0,0)	2,2	1,6	0,6	2,2	1,7	0,6
OIEÉB	108,5	135,3	(27)	0,4	0,7	(0,3)	14,1	19,4	(5,3)	14,5	20,1	(5,6)
Commercial	60,5	68,3	(8)	0,2	0,3	(0,1)	7,1	8,4	(1,3)	7,3	8,7	(1,4)
Institutionnel	16,6	22,9	(6)	0,1	0,1	(0,1)	1,9	3,7	(1,8)	1,9	3,8	(1,9)
Nouvelle construction	31,4	44,0	(13)	0,1	0,3	(0,1)	5,1	7,3	(2,3)	5,2	7,6	(2,4)
<b>Sous-total Secteur commercial et institutionnel</b>	<b>122,1</b>	<b>146,2</b>	<b>(24,2)</b>	<b>0,4</b>	<b>0,7</b>	<b>(0,4)</b>	<b>16,3</b>	<b>21,0</b>	<b>(4,7)</b>	<b>16,7</b>	<b>21,8</b>	<b>(5,1)</b>
<b>Marché affaires - Industriel</b>												
OIEÉSI												
Petites et moyennes industries	74,7	53,6	21,1	0,2	0,4	(0,2)	10,2	11,4	(1,2)	10,4	11,8	(1,3)
Grandes industries	48,0	87,3	(39,2)	0,2	0,4	(0,2)	4,3	8,5	(4,3)	4,5	9,0	(4,5)
<b>Sous-total Secteur industriel</b>	<b>122,7</b>	<b>140,9</b>	<b>(18,2)</b>	<b>0,4</b>	<b>0,8</b>	<b>(0,4)</b>	<b>14,5</b>	<b>19,9</b>	<b>(5,4)</b>	<b>14,9</b>	<b>20,7</b>	<b>(5,8)</b>
<b>Sous-total Marché affaires</b>	<b>244,8</b>	<b>287,1</b>	<b>(42,3)</b>	<b>0,8</b>	<b>1,6</b>	<b>(0,7)</b>	<b>30,8</b>	<b>40,9</b>	<b>(10,2)</b>	<b>31,6</b>	<b>42,5</b>	<b>(10,9)</b>
<b>Réseaux autonomes</b>	<b>3,0</b>	<b>3,9</b>	<b>(0,9)</b>	<b>0,1</b>	<b>0,4</b>	<b>(0,3)</b>	<b>6,0</b>	<b>5,6</b>	<b>0,4</b>	<b>6,1</b>	<b>6,0</b>	<b>0,1</b>
<b>Innovations technologiques et commerciales</b>				<b>6,5</b>	<b>6,8</b>	<b>(0,4)</b>	<b>0,2</b>	<b>0,7</b>	<b>(0,5)</b>	<b>6,7</b>	<b>7,5</b>	<b>(0,8)</b>
<b>Gestion de la demande de puissance<sup>2</sup></b>	<b>299,7</b>	<b>241,8</b>	<b>57,9</b>	<b>0,9</b>	<b>1,5</b>	<b>(0,6)</b>	<b>2,5</b>	<b>2,6</b>	<b>(0,2)</b>	<b>3,4</b>	<b>4,1</b>	<b>(0,7)</b>
<b>Activités communes</b>				<b>4,0</b>	<b>4,1</b>	<b>(0,0)</b>	<b>1,1</b>	<b>1,5</b>	<b>(0,4)</b>	<b>5,1</b>	<b>5,6</b>	<b>(0,4)</b>
<b>TOTAL - IEÉ</b>	<b>454,7</b>	<b>402,5</b>	<b>52,1</b>	<b>14,9</b>	<b>17,0</b>	<b>(2,1)</b>	<b>43,8</b>	<b>60,0</b>	<b>(16,2)</b>	<b>58,7</b>	<b>77,0</b>	<b>(18,3)</b>

<sup>1</sup> Suite à la décision D-2018-025, le Distributeur a dû réallouer le budget autorisé aux différents programmes afin d'effectuer la coupure demandée tout en tenant compte des dépenses déjà engagées. Les données présentées à la colonne D-2018-025 du présent tableau reflètent le budget ajusté qui respecte l'enveloppe globale autorisée de 77 M\$. Ces données correspondent au budget anticipé présenté dans le cadre du dossier tarifaire R-4057-2018, au tableau 1 de la pièce HQD-10 document 1.

<sup>2</sup> Les résultats de Gestion de la demande de puissance (MW totaux) ne sont pas inclus dans le total des économies d'énergie (GWh).

Les résultats atteints ainsi que l'objectif visé des programmes *Gestion de la demande de puissance - Marchés commercial et institutionnel* ainsi que *petites et moyennes entreprises industrielles* et *GDP - Offre intégrée Bâtiments HQD* concernent la période hivernale 2017-2018.

### 3.1. Interventions en économies d'énergie

1 Pour le marché résidentiel, le Distributeur comptabilise des économies d'énergie de  
2 206,9 GWh, soit 95,4 GWh de plus qu'anticipé. Cet écart s'explique par :

3 *Initiatives Mieux consommer* (+95,9 GWh)

4 • *Sensibilisation Mieux consommer* (+10,2 GWh) :

5 ○ L'écart positif en économies d'énergie est essentiellement attribuable au  
6 résultat du volet *Sensibilisation intégrée* dont le rapport d'évaluation est  
7 présenté en annexe A.

8 ○ Les coûts aux charges légèrement supérieurs (+ 0,2 M\$) sont principalement  
9 attribuables au devancement d'activités liées à la production du matériel dont  
10 50 nouvelles valises pour la *Valise pédagogique 00Watt* permettant d'accroître  
11 la participation d'un plus grand nombre d'écoles et de rejoindre toutes les  
12 régions administratives du Québec avec cet outil.

13 ○ Les investissements moindres (-1,2 M\$) s'expliquent essentiellement par Le  
14 report en 2019 du développement lié au regroupement le *Diagnostic résidentiel*  
15 *Mieux consommer* et le service *Comparez-vous* à même le *Portrait de ma*  
16 *consommation*.

17 • *Programmes spécifiques Mieux consommer* (+85,7 GWh) :

18 ○ L'écart positif en économies d'énergie (+85,7 GWh) est principalement  
19 attribuable aux résultats obtenus dans les volets *Éclairage* (+59,0 GWh) et  
20 *Fenêtres et portes fenêtres* (+25,0 GWh). Ces résultats sont appuyés par des  
21 études indépendantes mesurant l'influence du Distributeur en transformation  
22 de marché pour ces produits. Ces études sont déposées en annexe de la  
23 présente pièce.

24 ○ Les dépenses moindres en investissements (-1,4 M\$) s'expliquent  
25 essentiellement par :

- 26 ■ Un délai dans la réalisation des travaux en efficacité énergétique de  
27 bâtiments du projet Faubourg du Moulin dans le cadre du programme  
28 *Développement urbain durable* (DUD) dont la confirmation de travaux  
29 réalisés est attendue pour l'été 2019.



1       Offre aux ménages à faible revenu (-0,5 GWh) :

2       • *Offre intégrée*

3           ○ L'offre complémentaire au programme *Éconologis* a démarré comme prévu à  
4           l'automne 2018. La participation a été légèrement moindre que prévu,  
5           entraînant des économies d'énergie conséquentes (- 0,3 GWh).

6           ○ Les coûts d'investissements moins élevés (-2,4 M\$), dus à une participation  
7           moindre et par l'annulation du développement d'un système informatique pour  
8           la gestion des commandes, le Distributeur ayant plutôt adapté la méthode  
9           utilisée dans le cadre du projet pilote.

10          ○ Les besoins en commercialisation ont été moindres que prévu, entraînant un  
11          écart négatif des coûts aux charges (-0,2 M\$).

12       • *Rénovation énergétique MFR (-0,1 GWh)*

13           ○ Les écarts peu significatifs de 2018 pour l'ensemble des volets en économies  
14           d'énergie (-0,1 GWh), en coûts aux investissements (-0,4 M\$) ainsi qu'aux  
15           charges (-0,1 M\$) s'expliquent par une participation moindre que prévue. Le  
16           Distributeur souligne que, compte tenu de la participation moindre observée  
17           depuis quelques années, il a revu à la baisse son résultat anticipé pour 2018  
18           en prévision budgétaire et en économies d'énergie.

19       Pour le marché affaires, le Distributeur comptabilise des économies d'énergie de 244,8 GWh,  
20       soit 42,3 GWh de moins que prévu. Cet écart s'explique principalement par :

21       • *Produits efficaces (+2,6 GWh)* : Un plus grand nombre de produits d'éclairage que  
22       prévu ont bénéficié d'une remise, avec des investissements supérieurs à la prévision  
23       (+0,6 M\$) ;

24       • *Offre intégrée en efficacité énergétique pour les bâtiments - OIEÉB (-26,8 GWh)* : Le  
25       nombre et l'envergure des projets réalisés ont été moindres que prévu, ce qui explique  
26       l'écart énergétique et budgétaire (-5,6 M\$).

27       • *Offre intégrée en efficacité énergétique systèmes industriels - OIEÉSI (-18,2 GWh)* :  
28       L'écart s'explique par la réalisation de moins de projets d'envergure que prévu chez la  
29       clientèle Grandes industries. Cet écart négatif aux résultats est compensé en partie par  
30       un plus grand nombre de projets de moindre envergure au volet Mesures prescriptives  
31       - Petites et moyennes industries. Il en résulte globalement des investissements requis  
32       inférieurs aux prévisions (-5,8 M\$).

33       Pour les autres programmes ou activités du Distributeur, les principaux écarts s'établissent  
34       comme suit :

35       • *Réseaux autonomes (-0,9 GWh)*

36           ○ Des coûts d'investissements supérieurs (1,2 M\$) attribuables principalement au  
37           programme d'*Éclairage* au Nunavik par l'installation plus importante de produits

- 1 chez la clientèle affaires. Cet écart est en partie compensé par des coûts  
2 d'investissements moindres (-0,8 M\$) dûs à l'annulation des programmes  
3 d'*Isolation de l'entretoit* chez la clientèle résidentielle à La Romaine, Anticosti et  
4 Schefferville, ces programmes s'avérant non-rentables. Par conséquent, il s'en  
5 suit des économies d'énergie inférieures à la prévision.
- 6 ○ Les dépenses sont inférieures aux charges car aucune activité de sensibilisation  
7 en efficacité énergétique n'a été réalisée.
  - 8 • *Innovations technologiques et commerciales* (-0,8 M\$) : Certains projets de  
9 démonstration technologique n'ont pas été réalisés en 2018 ce qui expliquent des coûts  
10 moindres que prévu.
  - 11 • *Activités communes* (-0,4 M\$) :
    - 12 ○ Les coûts inférieurs s'expliquent pour l'essentiel par des coûts de conception de  
13 programme inférieurs aux coûts prévus.

### 3.2. Interventions en gestion de la demande en puissance

14 Les écarts par rapport aux prévisions s'expliquent par :

- 15 • *Chauffe-eau à 3 éléments* (+ 1 MW)
  - 16 ○ Le Distributeur a mis fin au soutien promotionnel et financier à l'intention des  
17 installateurs à la fin avril 2018 pour le remplacer, de juin 2018 à décembre 2018,  
18 par une offre d'incitatif à l'intention de l'acheteur. Compte tenu des résultats  
19 positifs de cette dernière offre (+ 1 MW), le Distributeur planifie prolonger cette  
20 offre jusqu'à la fin juin 2019. Le délai de réception des demandes de  
21 remboursement d'incitatif financier aux clients des partenaires dont le traitement  
22 sera complété en début d'année 2019 entraîne des coûts d'investissements  
23 moindres (-0,3 M\$).
  - 24 ○ L'écart des dépenses aux charges (-0,6 M\$) s'explique principalement par  
25 l'optimisation de campagnes de sensibilisation (chauffe-eau à 3 éléments,  
26 sensibilisation à la pointe hivernale et à la biénergie) par l'usage de médias  
27 sociaux à moindre coût et la réutilisation de matériel existant, notamment en  
28 sensibilisation en pointe hivernale dans les réseaux autonomes.
- 29 • *Charges interruptibles – Bâtiments* (+ 61,0 MW)
  - 30 ○ Au marché affaires, le programme Gestion de la demande en puissance -  
31 Bâtiments CII présente des résultats de 61,0 MW supérieurs à l'autorisé par la  
32 Régie dans la décision D-2018-025 pour la période d'hiver 2017-2018.

### 3.3. Engagements financiers

1 Au 31 décembre 2018, les engagements financiers du Distributeur atteignent 17,0 M\$, pour  
 2 l'essentiel au marché industriel et aux projets sous contrat du programme DUD.

## 4. SUIVI DE LA DÉCISION D-2015-018

3 Le tableau 3 présente l'évolution du nombre de demandes d'adhésion et de retraits au tarif DT  
 4 au cours des cinq dernières années.

**TABLEAU 3 :**  
**ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDES D'ADHÉSION ET DE RETRAITS AU TARIF DT**

	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Nbre d'abonnés DT en fin d'année</b>	<b>121 249</b>	<b>116 144</b>	<b>113 995</b>	<b>111 198</b>	<b>106 708</b>
Demandes d'adhésion DT	1 597	833	2 067	687	689
Retraits du tarif DT	(5 816)	(5 938)	(4 216)	(3 484)	(5 179)
Solde	(4 219)	(5 105)	(2 149)	(2 797)	(4 490)

5 Malgré la poursuite des efforts promotionnels, un nombre important de clients délaissent le  
 6 tarif DT. Cette situation s'explique principalement par :

- 7 • un volume de plus en plus important de systèmes de chauffage biénergie arrivés au  
 8 terme de leur durée de vie utile ;
- 9 • des coûts de réparation ainsi que des investissements importants pour l'achat et  
 10 l'installation d'un nouveau système de chauffage biénergie ;
- 11 • la complexité liée à la présence de deux systèmes de chauffage ;
- 12 • des problèmes d'assurances liés à la présence des systèmes de chauffage au mazout ;
- 13 • une facture énergétique plus élevée en raison de quelques récents hivers froids et une  
 14 tendance à la hausse des prix du mazout, avec comme conséquence une réduction  
 15 des économies monétaires au tarif DT par rapport au tarif D ;
- 16 • l'élargissement, au printemps 2018, de l'admissibilité du programme Chauffez Vert aux  
 17 systèmes de chauffage biénergie au tarif DT.

18 Malgré les efforts déployés par le Distributeur, les raisons des retraits du tarif DT restent donc  
 19 en grande partie hors de son contrôle. Le Distributeur continue cependant de suivre avec  
 20 attention l'évolution du nombre d'abonnés au tarif DT et il poursuit ses activités de  
 21 commercialisation.

- 1 Par ailleurs, la Régie a approuvé la proposition du Distributeur de geler les prix de l'énergie du
- 2 tarif DT au 1<sup>er</sup> avril 2019 dans sa décision D-2019-027<sup>4</sup>. Ce gel vise à maintenir les économies
- 3 réalisées par les clients au tarif DT par rapport au tarif D dans le contexte où le coût du
- 4 chauffage au tarif D est réduit par la hausse du seuil de la 1<sup>re</sup> tranche d'énergie.

---

<sup>4</sup> D-2019-027, paragraphes 675.